

Information destinée aux patients

Lisez attentivement la notice d'emballage. Vous y trouverez tous les renseignements importants concernant le médicament. Ce médicament vous a été prescrit par votre médecin ou vous a été remis sans ordonnance dans une pharmacie ou droguerie. Pour en tirer le meilleur bénéfice, veuillez l'utiliser conformément à la notice d'emballage ou, le cas échéant, aux indications de votre médecin, de votre pharmacien resp. pharmacienne ou de votre droguiste.
Conservez cette notice d'emballage pour pouvoir la relire ultérieurement si nécessaire.

Phytopharma dragées pour les veines

Médicament phytothérapeutique

Qu'est-ce que dragées pour les veines et quand est-il utilisé ?

Phytopharma dragées pour les veines contient des extraits secs de Marron d'Inde. Il est utilisé comme traitement complémentaire des troubles de la circulation sanguine veineuse avec des symptômes suivants : fourmillement et engourdissement des membres, des jambes fatiguées et douloureuses ainsi que des varices.

De quoi faut-il tenir compte en dehors du traitement ?

Si vous souffrez de problèmes circulatoires sanguins, vous devriez faire un peu de sport (natation, marche), surélever légèrement les jambes pendant la nuit, éviter de rester debout immobile ou alors prendre soins de se bander les jambes.

Quand Phytopharma dragées pour les veines ne doit-il pas être utilisé ?

Phytopharma dragées pour les veines ne doit pas être utilisé en cas d'ulcère d'estomac, d'un ulcère intestinal ou lors d'une hypersensibilité à une des substances contenues (voir composition).

Veuillez informer votre médecin, pharmacien resp. pharmacienne ou votre droguiste si

- vous souffrez d'une autre maladie
- vous êtes allergique
- vous prenez/utilisez déjà d'autres médicaments (même en automédication) !

Peut-on utiliser Phytopharma dragées pour les veines pendant une grossesse ou durant l'allaitement ?

Sur la base des expériences faites à ce jour, aucun risque pour l'enfant n'est connu si le médicament est utilisé conformément à l'usage auquel il est destiné. Toutefois, aucune étude scientifique systématique n'a été effectuée. Par mesure de précaution, vous devriez renoncer si possible à prendre des médicaments durant la grossesse et l'allaitement, ou demander l'avis du médecin, du pharmacien resp. de la pharmacienne ou du/de la droguiste.

Comment utiliser Phytopharma dragées pour les veines ?

Sauf prescription médicale contraire, les adultes prennent 3 fois 1 dragée par jour, avec un peu de liquide.

Conformez-vous au dosage figurant sur la notice d'emballage ou prescrit par votre médecin. Si vous estimez que l'efficacité du médicament est trop faible ou au contraire trop forte, veuillez vous adresser à votre médecin, à votre pharmacien resp. pharmacienne ou à votre droguiste.

Quels effets secondaires peut provoquer Phytopharma dragées pour les veines ?

Dans des cas rares, des effets secondaires suivants peuvent apparaître lors de la prise de Phytopharma dragées pour les veines : irritation des glandes gastriques ou des embarras gastriques légers. Si vous remarquez des effets secondaires qui ne sont pas décrits ici, veuillez informer votre médecin, votre pharmacien resp. pharmacienne ou votre droguiste.

De quoi faut-il encore tenir compte ?

Conserver à température ambiante (15-25° C).

Médicament à tenir hors de la portée des enfants.

Le médicament ne doit pas être utilisé au-delà de la date figurant après la mention « EXP » sur le récipient.

Pour de plus amples renseignements, consultez votre médecin, votre pharmacien resp. pharmacienne ou votre droguiste.

Que contient Phytopharma Dragées pour les veines ?

Une dragée contient 200 mg d'extraits secs de Marron d'Inde (correspondant à 40 mg de Triterpensaponine, calculé en tant qu'Aéscine (rapport drogue/extrait 5-6,5 :1), solvant éthanol 50 m/m %, colorant Canthaxanthine (E 161g). Ce produit contient en outre des excipients.

53459 (Swissmedic)**Où obtenez vous Phytopharma dragées pour les veines et dans quels types d'emballages ?**

En pharmacie et en droguerie, sans ordonnance médicale.
Emballages de 90 dragées.

Titulaire de l'autorisation :

Phytopharma SA, 1666 Grandvillard

Cette notice d'emballage a été contrôlée par l'autorité de contrôle de médicaments (Swissmedic) la dernière fois en octobre 2004.